



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Communiqué de presse

Lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude de la filière aquacole de Saint-Pierre et Miquelon.

Suite au déclin de la pêche hauturière à la fin des années 1990, les acteurs locaux ont cherché à diversifier l'activité économique en se tournant notamment vers l'aquaculture.

Les efforts des professionnels avec le soutien de l'État et de la Collectivité Territoriale ont permis de démontrer le réel potentiel de l'archipel en la matière par la mise en place d'une filière qui atteint aujourd'hui sa maturité technique.

C'est dans ce contexte et en accord avec la société Exploitation des Coquilles (EDC), principal acteur du domaine, que la direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer vient de lancer une consultation publique pour la réalisation d'une étude de la filière.

Quatre ans après un premier audit technique et commercial dont le but était d'organiser la production d'EDC, la présente étude a pour objectif d'identifier les besoins techniques, économiques, financiers et organisationnels de l'ensemble de la filière permettant d'atteindre à moyen terme une production durable et économiquement viable de coquilles Saint-Jacques sur l'archipel.

Le dossier de consultation des entreprises est disponible sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics (www.marches-publics.gouv.fr).